

Société de Commissariat aux Comptes
4 rue de Micy
45380 LA CHAPELLE St MESMIN

Yann GORIN
Commissaire aux comptes

COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ST DENIS
DE
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 10 av. J.F. Kennedy – 93351 - LE BOURGET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 4, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN
Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00046- APE 6920Z

**COMITE DEPARTEMENTAL DE SEINE ST DENIS
DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**Siège social : 10 av. J.F. Kennedy
93351 LE BOURGET**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de douze mois clos au 31/12/2021

Aux Adhérents,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 23 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.R.L. au capital de 10 000 Euros – Siège social 4, rue de MICY – 45380 – LA CHAPELLE St MESMIN

Tél.: 02 38 22 83 10 - E-mail : y.gorin@ycare-expertise.fr

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de VERSAILLES et du CENTRE
N° CEE FR 71503132359 – R.C.S ORLEANS 503 132 359 SIRET 503 132 359 00046- APE 6920Z



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.3 de l'annexe des comptes annuels concernant les « événements significatifs de l'exercice et postérieurs à la clôture ».

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

4 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Comité de SEINE St DENIS de la Ligue Nationale Contre le Cancer ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité d'Administration.

5 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



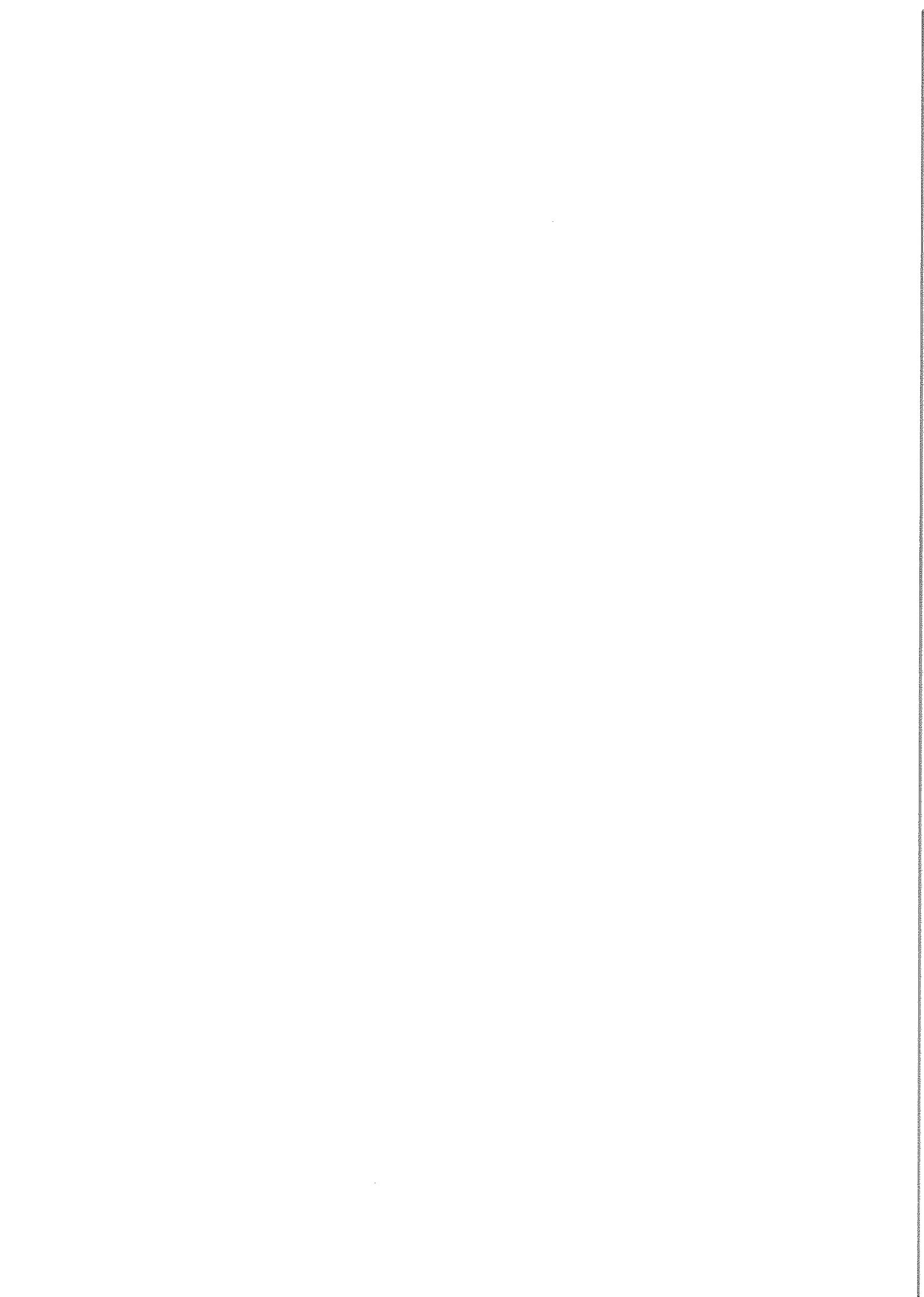
Fait à LA CHAPELLE SAINT MESMIN,
Le 31 mars 2021

ACG AUDIT représenté par

Le Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yann Gorin', is written over a horizontal line.

Yann GORIN



Balance par plan

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL ACTIF

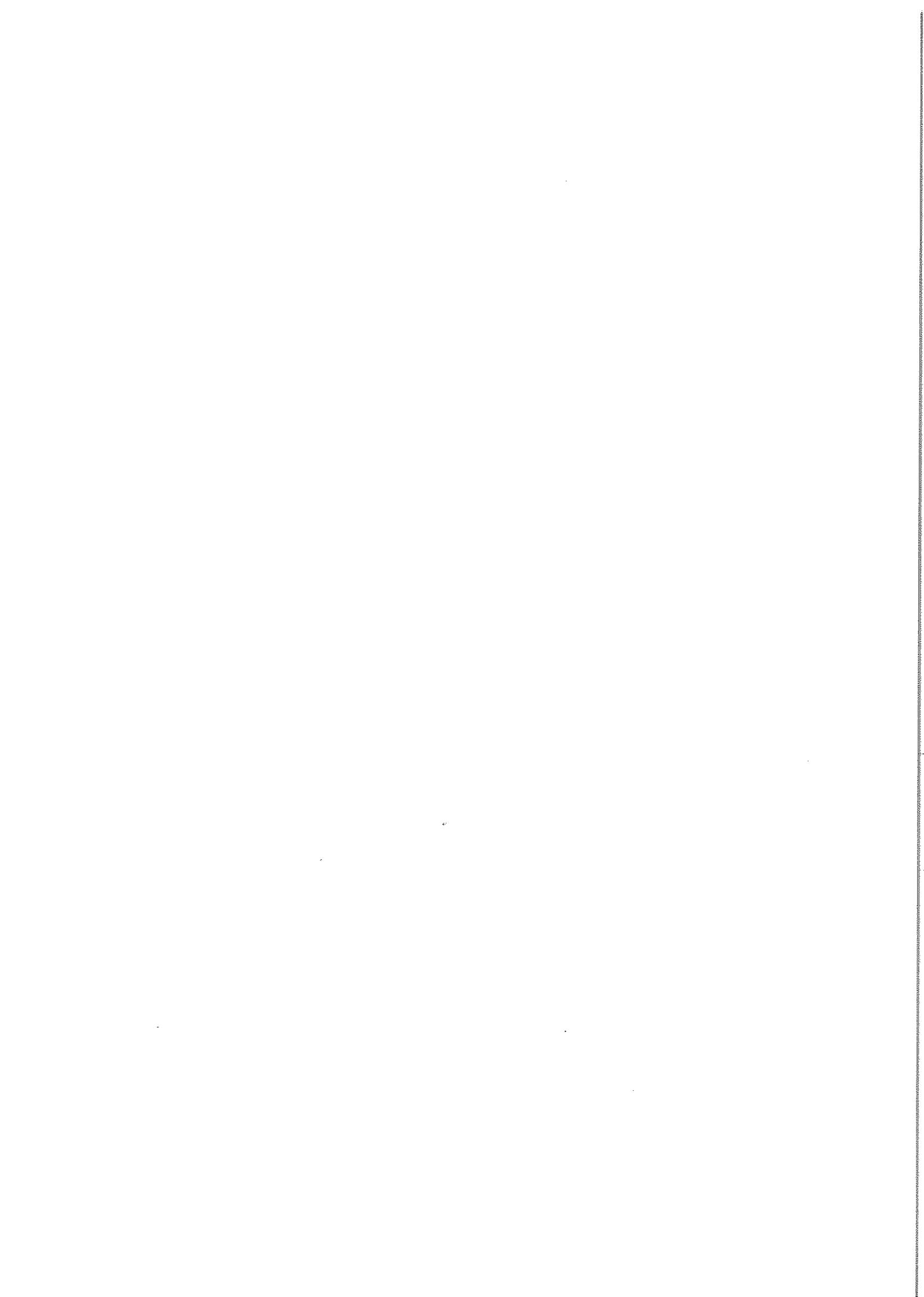
Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions		219.947,11	86.458,09	133.489,02	130.299,56
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		14.769,33	6.170,60	8.598,73	5.877,11
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		234.716,44	92.628,69	142.087,75	136.176,67
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		845,17		845,17	845,17
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		845,17		845,17	845,17
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		235.561,61	92.628,69	142.932,92	137.021,84
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					441,24
Créances usagers et comptes rattachés		9.660,69		9.660,69	1.291,60
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		53.414,63		53.414,63	420.875,44
Disponibilités		675.285,23		675.285,23	627.062,43
Valeurs mobilières de placement		45,75		45,75	45,70
Charges constatées d'avance		7.196,44		7.196,44	3.039,89
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		745.602,74		745.602,74	1.052.756,30
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		981.164,35	92.628,69	888.535,66	1.189.778,14
TOTAL GÉNÉRAL		981.164,35	92.628,69	888.535,66	1.189.778,14



Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			945.833,03		603.021,26
Réserves pour projet de l'entité			0,00		0,00
Réserves			945.833,03		603.021,26
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			-245.710,94		342.611,77
Situation nette			700.122,09		945.833,03
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			700.122,09		945.833,03
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			0,00		63.611,42
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II			0,00		63.611,42
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			6.564,00		3.678,00
PROVISIONS TOTAL III			6.564,00		3.678,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			77.307,96		76.442,07
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			45.062,69		33.392,48
Dettes fiscales			990,11		1.959,73
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			435,60		0,00
Autres dettes			43.053,21		64.861,41
Produits constatés d'avance			15.000,00		0,00
DETTES TOTAL IV			161.849,57		176.655,69
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			888.535,66		1.189.778,14
TOTAL GÉNÉRAL			888.535,66		1.189.778,14



Balance par plan

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021	01-2020 à 12-2020	Calcul
Collations		28.824,00	30.064,00	0,00
Ventes de biens		706,90	90,00	0,00
Ventes de prestations de services		42.813,19	8.726,94	0,00
Ventes de biens et de services		43.520,09	8.816,94	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		8.087,00	26.490,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00	0,00	0,00
Dons manuels		303.752,17	265.220,69	0,00
Mécénats		17.065,73	0,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie		0,00	383.517,31	0,00
Ressources liés à la générosité du public		320.817,90	648.738,00	0,00
Contributions financières		211.115,76	30.944,00	0,00
Produits de tiers financiers		540.020,66	708.172,00	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00	11.671,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés		63.611,42	0,00	0,00
Autres produits		62,76	0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		676.028,93	756.723,94	0,00
Achats de marchandises		3.077,87	2.586,06	0,00
Variations de stocks		0,00	0,00	0,00
Autres achats et charges externes		156.472,74	101.880,96	0,00
Aides financières		450.364,69	63.077,98	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		4.856,87	3.967,45	0,00
Salaires & traitements		200.954,99	120.104,93	0,00
Charges sociales		85.108,71	46.947,53	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		11.157,61	10.917,81	0,00
Reports fonds dédiés		0,00	63.611,42	0,00
Autres charges		22.346,99	21.386,31	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		934.440,47	434.480,45	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		-258.411,54	322.243,49	0,00
De participation		0,00	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés		657,02	7.005,34	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		0,00	0,00	0,00
Différences positives de change		0,00	0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		657,02	7.005,34	0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00	0,00	0,00
Intérêts charges assimilées		0,00	0,00	0,00
Différence négative de change		0,00	0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER		657,02	7.005,34	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-257.754,52	329.248,83	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		13.267,63	15.129,94	0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00	0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		13.267,63	15.129,94	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		1.224,05	1,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00	0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions		0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		1.224,05	1,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		12.043,58	15.128,94	0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00	1.566,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		689.953,56	778.859,22	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		935.664,52	434.481,45	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		-245.710,94	342.811,77	0,00
Dons en nature		0,00	0,00	0,00
Prestations en nature		0,00	0,00	0,00

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Bénévoiat		-46.185,00		-25.950,00		0,00
Contributions volontaires en nature		-46.185,00		-25.950,00		0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			0,00		0,00	0,00
Personnel bénévole		-46.185,00		-25.950,00		0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00
Charges contributions volont. en nature:		-46.185,00		-25.950,00		0,00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.4 <i>Dettes</i>	15
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	19
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21

4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	28
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	AUTRES INFORMATIONS	31
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

Les comptes de l'exercice 2021 sont marqués par plusieurs facteurs exceptionnels : les charges ont atteint un niveau exceptionnel de 941 k Euros contre 434 k Euros en 2020 et 570 k Euros en 2019.

- 1) **Les nouvelles procédures mises en place par le Siège de la Ligue Nationale ont conduit à utiliser avant le 31 décembre 2021 la part des legs revenant au CD 93 gérée conjointement avec le Siège. Le CD 93 a donc affecté ces fonds à des actions de recherche, ce qui se traduit au Bilan par la mise à zéro du compte Legs à recevoir du Siège qui s'élevait à 380 k Euros à fin 2020 et au compte de résultat par une charge nette de 340 k Euros en 2021, sachant qu'en 2020 les charges des actions de recherche pour le CD 93 étaient quasi-nulles à cause des perturbations liées au COVID.**
- 2) **Les financements d'actions sociales ont doublé par rapport à l'exercice 2020 grâce à la diminution progressive des mesures de distanciation permettant la reprise des contacts physiques, en plus du maintien en distanciel. L'augmentation est due également au soutien financier de 50K€ perçus du CD75 pour soutenir la commission sociale.**
- 3) **Les salaires et charges sociales ont fortement augmenté en 2021 à 286 k Euros contre 167 k Euros en 2020, suite d'une part à la fin des aides de l'Etat de pour aider les employeurs durant les pics d'épidémie du COVID et de la décision du CA du CD 93 de procéder à des embauches en 2021 pour renforcer la présence de la Ligue sur le territoire du 93.**

Au niveau des recettes, en 2021, dons et subventions sont en hausse par rapport à l'année 2020 et les legs sont à 211 k Euros en 2021 contre 384 k Euros en 2020.

Le résultat de l'exercice 2021 est une perte de 246 k Euros alors que l'exercice 2020 était un bénéfice de 343 k Euros.

Au Bilan

La trésorerie a augmenté en 2021, passant à 675 k Euros contre 627 k Euros en 2020, assurant la couverture des dépenses fixes pour l'année 2022.

Les fonds propres du CD 93 s'élèvent à 700 k Euros représentant environ 1,3 an de charges prévisibles pour le prochain exercice.

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

- Il n'y a pas d'événements significatifs postérieurs à la clôture à signaler.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	243 577	14 183	23 043	234 714
Total	243 577	14 183	23 043	234 714

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	14 183	23 043
→ ... Bat-chauffage		20 571
→ ... Matériel informatique		2 472
→ ... bat-peinture	10 708	
→ ... Matériel informatique	3 475	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	14 183	23 043

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	107 400	8 272	23 043	92 629
Total	107 400	8 272	23 043	92 629

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	845			845
Total	845	0	0	845

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	9 661	9 661	
→ Autres Créances	0	0	
→ Créances reçues par legs ou donations	53 415	53 415	
→ Charges constatées d'avance	7 196	7 196	
Total	70 272	70 272	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières	0			
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	0	0			
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	605 071	
Livrets et comptes épargne	70 315	
Comptes à terme		
Total	675 385	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ 4110 Client public	300	0
→4112 Client GROUPE	9 361	1 292
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ 4210PERSONNEL REM DUES	81	54
→ 45110100 LEGS A RECEVOIR	16	380 333
→ 4512110 Dons a recevoir	38 548	20 191
→4518PRELEVEMENT AUTO	9 528	0
→46871000DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 242	9 397
→46880100 AUTRESPRODUITS A RECEVOIR	2 000	10 900
Disponibilités		
Total	63 076	422 167

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
...LOYER FFINANCES	804,48	804
...EVAM GID	797	797
...ALLIANZ	521	1 199
...STIO BOOK AGENDA	5 073	0
...BOITE POSTALI	0	119
...CULTURE COEUR		120
Total	7 196	3 039

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

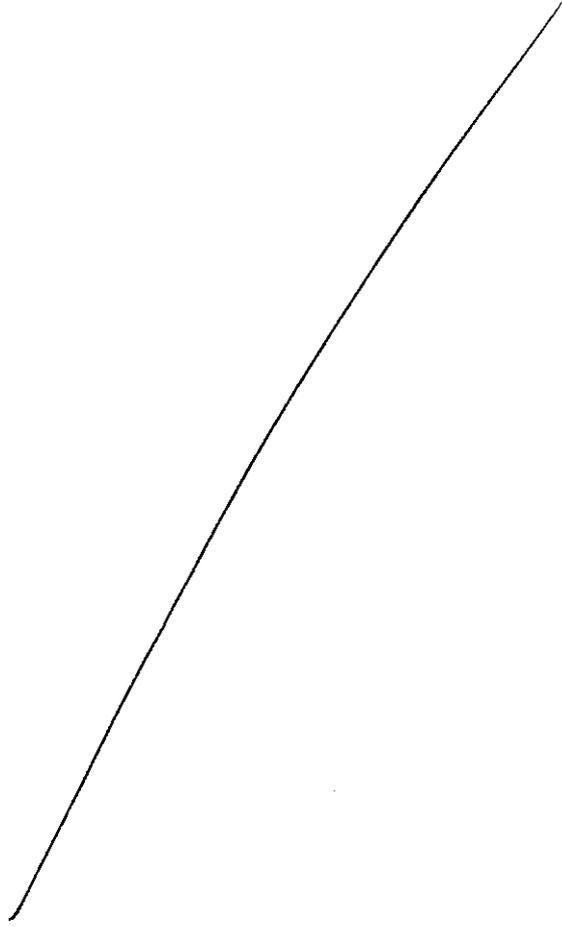
Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	603 021		342 812				288 463		945 833	
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Écarts de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	603 021	0	342 812	0	0	0	288 463	0	945 833	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						0
→						0
→						0
→						0
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0



3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 678	2 886		6 564
→				
Total	3 678	2 886	0	6 564

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		77 308		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales		47 043		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		435		
Autres dettes		43 053		
Produits constatés d'avance		15 000		
Total	0	182 839	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	46 052	33 786
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 984	10 013
→ Caisse de retraite	2 793	1 535
→ Caisse de prévoyance	510	292
→ Personnel autres charges à payer	1 281	1 183
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 176	634
→ Dettes congés à payer	20 910	13 610
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	9 409	6 125
→ Prélèvement à la source	990	394
Total	46 052	33 786

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	67 223	76 442
→ FNP -Factures non parvenues		
...FOURNISSEUR PUBLIC	6 109	31 715
...FOURNISSEURS GROUPE	61 115	44 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	43 053	64 861
...4684 CHARGES A PAYER RECHERCHE	42 076	63 611
...4684 CHARGES A PAYER AUTRES	977	1 250
Total	110 276	141 303

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

RESSOURCES

PRODUITS PAR ORIGINE

	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-538 591,13	-538 591,13	-694 606,28	-694 606,28
1.2 Dons, legs et mécénat	-28 824,00	-28 824,00	-30 064,00	-30 064,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-320 817,90	-320 817,90	-648 738,00	-648 738,00
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-188 949,23	-188 949,23	-15 804,28	-15 804,28
2.2 Parrainage des entreprises	-79 664,03		-46 091,94	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-16 350,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-49 993,64		-30 944,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
3.1 Subventions	-13 320,39		-15 147,94	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
4.1 Reprises	-8 087,00		-26 490,00	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIEÉS ANTERIEURS				
5.1 Utilisations	-63 611,42	-60 499,42	-11 671,00	-11 671,00
TOTAL	-689 953,58	-599 090,55	-778 859,22	-706 277,28

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS PAR ORIGINE

	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	46 185,00	46 185,00	25 950,00	25 950,00
Prestations en nature	46 185,00	46 185,00	25 950,00	25 950,00
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
2.1 Contributions				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	46 185,00	46 185,00	25 950,00	25 950,00

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
-> ...Produits financiers	657	7 005
Total	657	7 005

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Parrainage des entreprises	16 350	
→ contribution financière	49 994	30 944
→ Produits exceptionnels	13 268	15 130
Total	79 612	46 074

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	#VALEUR!	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16/12/2021 .

Répartition des salaires et des charges 2021

	Action pour les malades	Informati on Préventio n	Recher che	Frais d'appel aux dons	Coût de traitement des dons	Frais de communicati on	Administration générale	Frais d'appel aux legs	Form ation	Autres actions
	A800	B800	D800	5400	5900	5030	4100			
Responsable comptable 4/5 tps	10%			40 %	40%		10 %			
Responsable de l'action sociale	90%					10%				
Chargée de projets Tps plein	30%	10 %	40%			20%				
Chargée de prévention	10%	80%				10%				
Chargé de mission Alim/AP		20%	80%							
Directrice	35%	35%	10%			10%	10%			
Cotisation statutaire	7%	7%	46%	4%			31%		1%	4%
Charges de copropriétés Appartement	25%	25%	10%	15%	15%	5%	5%			
Charges de copropriétés Studio	100 %									
Assurance Voiture	25%	75%								
Assurance Habitation	25%	25%	10%	15%	15%	5%	5%			
Electricité - Eau	25%	25%	10%	15%	15%	5%	5%			
Affranchissement	10%	10%	5%	60%		10%	5%			
Photocopies	20%	20%	20%	5%	15%	15%	5%			
Téléphone – Internet	20%	20%	20%	5%	15%	15%	5%			
Véhicule comité	10%	90%								



REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	1 025	598	1 680	3 302
Assurance	946	682	895	2 523
Electricité et eau	670	879	916	2 465
Téléphone	993	623	911	2 528
Affranchissement	1 121	25 396	286	26 803
Autres (à préciser)				0
Total	4 756	28 178	4 688	37 621

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	609 257	227 108
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	144 736	86 307
Frais de fonctionnement (dont communication)	77 343	52 230
Total	831 336	365 645

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	134 745	118 021
Actions d'information, prévention, dépistage	85 239	92 956
Actions de formation	223	214
Actions de recherche	48 059	9 962
Actions autres	894	855
Total	269 160	222 008
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		500
Actions de formation		
Actions de recherche	340 097	4 600
Actions autres		
Total	340 097	5 100

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;



- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	23 015	
Frais de gestion :		
...Autres achats ext	9 058	11 836
... Impôts et taxes	3 594	1 143
... Salaires et traitements	28 670	27 975
... Dotation aux amortissements	8 272	0
... Cotisation statutaire	7 598	0
... Charges exceptionnelles	454	0
Total	80 660	40 954

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		63 611
Total	0	63 611

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	46 185	25 950
Total		46 185	25 950

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	à d'autres organismes	Par l'organisme	à d'autres organismes							
					Par l'organisme	à d'autres organismes					
Achats de marchandises	3 078										3 078
Variation de stock	54 462				9 1816		10 548				156 826
Autres achats et charges externes	450 365										450 365
Aides financières	1 107				174		3 676				4 957
Impôts, taxes et versement assimilés	137 273				34 336		32 658				204 267
Salaires et traitements	52 706				14 929		17 473				85 109
Charges sociales	8 272										8 272
Dotations aux amortissements et dépréciations											8 272
Dotations aux provisions								3 678			3 678
Report en fonds dédiés										42 076	42 076
Autres charges	11 174				3 576		7 598				22 347
Charges financières	670						454				0
Charges exceptionnelles											1 124
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	719 105	0	0	0	144 831	0	72 407	3 678	0	42 076	982 097

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger		
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations de services	46 185			46 185
Personnel bénévole				
TOTAL	46 185	0	0	46 185

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 300
Total	4 300

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ service civique..	1 955
→Note de débit interne	11 313
→opération de gestion	0
→ ...	
Total	13 268
Charges exceptionnelles	
→ opération de gestion	460
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	460

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE 093 - COMITÉ DE SEINE SAINT-DENIS		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		609 257,30	214 948,48
1.1 Réalisées en France		609 257,30	214 948,48
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		269 160,60	211 336,48
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		134 744,71	110 443,74
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		85 239,28	89 861,22
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		223,46	213,86
Actions de société et politique de santé		893,87	855,45
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		48 059,28	9 962,21
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		340 096,70	3 612,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		340 096,70	3 112,00
Programmes nationaux		340 096,70	3 112,00
Programmes régionaux et départementaux			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		144 736,46	86 162,67
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		144 736,46	86 162,67
Frais d'appel de dons		105 983,78	47 344,12
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		38 559,22	38 818,55
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		193,46	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		77 343,40	52 228,91
3.1 Frais d'information et de communication		23 007,62	143,00
Frais d'information et de communication externe		23 007,62	143,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		45 511,94	43 280,10
Frais de gestion		34 320,14	39 811,06
Formation administrative			
Impôts et taxes		3 594,06	3 469,04
Cotisation statutaire 10%		7 597,74	
3.3 Autres charges		8 823,84	8 805,81
Charges financières			1 566,00
Dotations aux amortissements		8 271,61	7 239,81
Charges exceptionnelles		552,23	
TOTAL DES EMPLOIS		831 337,16	353 340,06
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 886,00	3 678,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			60 499,42
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			288 759,80
TOTAL		834 223,16	706 277,28

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-46 185,00	-25 950,00
TOTAL	-46 185,00	-25 950,00

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	60 499,42	
=+ Report		60 499,42
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	-60 499,42	60 499,42

093 - COMITÉ DE SEINE SAINT-DENIS		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-538 591,13	-694 606,28
1.1 Cotisations sans contrepartie		28 824,00	-30 064,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-320 817,90	-648 738,00
Dons manuels non affectés		-300 050,68	-257 605,17
Dons manuels affectés		-3 701,49	-7 615,52
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-381 632,99
Legs et autres libéralités affectés			-1 884,32
Mécénat		-17 065,73	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-188 949,23	-15 804,28
Manifestations		-100,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-656,90	-90,00
Prestations et autres ventes		-4 921,63	-2 347,57
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-21 491,56	-6 361,37
Autres produits affectés			
Produits financiers		-657,02	-7 005,34
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-161 122,12	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-11 671,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-60 499,42	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-60 499,42	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-599 090,55	-706 277,28
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-235 132,61	
TOTAL		-834 223,16	-706 277,28

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	759 234,09	463 234,48
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-235 132,61	288 759,80
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-10 745,97	7 239,81
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	513 355,51	759 234,09

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	46 185,00	25 950,00
Bénévolat	46 185,00	25 950,00
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	46 185,00	25 950,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012		4 814					
2013		907					
2014							
2015							
2016		2 270					
2017		679					
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	9			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	55	0,03	864,6
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	10	1064	0,64	16726,08
	10000	1819	1,10	28594,68
Total	10 020	2 938	2	46 185

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	7	8 391	5
Total	7	8 391	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	305
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	305

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3603 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.